SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

# Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

## Commission paritaire 1060300: fibrociment

En vigueur au 01/03/2014 (Dernière actualisation de la page 27/02/2014)

### 1. SALAIRE DE PRODUCTION MINIMAL: 38 heures par semaine

Montant horaire.

| |
|---|
| 13.1798 |